

*Affaires courantes*

de gaspillage de fonds publics s'il avait accepté tel que le réclamait le Bloc québécois, et tel que le réclame toujours notre parti, d'étudier systématiquement et en profondeur chaque poste de dépense du gouvernement en instituant un comité de révision des dépenses publiques. En refusant de se plier à cet exercice, et en s'obstinant à ne changer les choses que lorsque l'opinion publique s'en mêle, le gouvernement libéral fait la preuve que son administration de l'État est largement improvisée.

De combien de mini-scandales le peuple canadien aurait-il besoin pour que ce gouvernement s'emploie définitivement à modifier sa pratique administrative luxurieuse? Combien d'événements scandaleux seront-ils nécessaires pour que ce gouvernement cesse de dilapider injustement les fonds publics? Comment justifier les dépenses excessives de ce gouvernement alors que des millions de Canadiens et de Québécois vivent aux crochets de l'assistance publique faute de courage et de volonté de ce gouvernement de promouvoir une réelle et active politique de plein emploi?

Le journaliste Claude Picher dans un article paru le 1<sup>er</sup> février dernier dans le journal *La Presse* disait qu'il ne fallait jamais trop parler des bavures de la nature de celle commise par le ministre des Affaires intergouvernementales pour que le gouvernement développe un comportement vigilant et responsable dans la gestion des finances publiques. Je suis également de cet avis.

À une époque où la cohorte de gens sans emploi augmente de jour en jour, à une époque où la dette publique place le Canada parmi les pays occidentaux les plus endettés au monde, à une époque où le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral défie toutes les logiques de rationalisation des dépenses gouvernementales, il faut rappeler ces incidents. Que cesse toute forme de gaspillage du gouvernement.

L'allocution du président du Conseil du Trésor est teintée d'espoir dans la nouvelle gestion que fera le gouvernement de sa flotte aérienne pour le transport des ministres. J'aimerais partager cet espoir avec lui, mais je dois avouer que cela m'est difficile. Le présent gouvernement n'a pas démontré jusqu'à maintenant la volonté de sabrer dans les dépenses injustifiées de l'État. Il continue à s'immiscer dans les compétences provinciales, il continue de proclamer des nominations politiques partisans, il continue de s'attaquer aux programmes sociaux alors qu'il préserve les protections fiscales des plus riches de ce pays. Bref, ce n'est pas par la déclaration d'aujourd'hui que le gouvernement se gagnera instantanément la confiance de l'opposition officielle.

[Traduction]

**M. Ed Harper (Simcoe—Centre):** Monsieur le Président, le Parti réformiste applaudit à la déclaration du président du Conseil du Trésor concernant l'achèvement de l'examen du service des vols officiels. Les Canadiens seront tous heureux de savoir que des économies de quelque 24 millions de dollars ont été réalisées.

Même si nous reconnaissons que la famille royale, le gouverneur général et le premier ministre peuvent avoir besoin de ce service, on demandera dorénavant aux ministres d'accorder la priorité aux vols commerciaux, et c'est là un changement important. Comme le vérificateur général a participé à cet examen, nous sommes convaincus qu'on a fini par s'entendre sur le coût exact de ce service par heure de vol.

Je demanderais au gouvernement de nous tenir au courant de la situation en nous donnant des renseignements complets et exacts sur le service des vols officiels, comme le vérificateur général le recommandait dans son rapport de 1993. De cette façon, le Parlement sera plus en mesure de surveiller la situation pour voir si des dépenses inutiles sont faites et pour trouver peut-être de nouveaux moyens de réaliser des économies relativement à ce service.

• (1230)

Je demanderais également au ministre de déposer à la Chambre le rapport de cet examen du service des vols officiels. Le gouvernement fait enfin ce que le secteur privé a commencé à faire il y a trois ou quatre ans, c'est-à-dire réduire les coûts afin de pouvoir survivre en cette période difficile.

Même si le Parti réformiste reconnaît cette réduction des dépenses gouvernementales, ce n'est, selon nous, que la pointe de l'iceberg. Le gouvernement pourrait économiser des millions de dollars de plus en réduisant davantage ses dépenses.

Nous encourageons le gouvernement à continuer de chercher des moyens d'économiser. Il est certainement sur la bonne voie.

\* \* \*

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

### PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le trentième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Il s'agit d'un rapport traitant de procédure concernant les débats spéciaux à la Chambre; il ne pourra qu'intéresser tous les députés.

J'ai également l'honneur de présenter le trente et unième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant la composition des comités.

Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption du trente et unième rapport plus tard aujourd'hui.

**Le vice-président:** Le député de Prince George—Bulkley Valley invoque le Règlement.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley):** Monsieur le Président, vous avez dit que vous vous prononcerez